

LA DISTRIBUTION SYNTAXIQUE DE *un N* SUJET EN FRANÇAIS PARLÉ

Dans le français de conversation, la forme *un N* apparaît assez rarement comme sujet d'un verbe tensé, dans un dispositif direct. Ce phénomène peut en partie être rapporté aux propriétés des différentes catégories morphologiques possibles en sujet : *le N il* est plus fréquent que *le N*, qui, à son tour, est plus fréquent que *un N* etc. ¹

Cependant *un N* sujet n'en est pas moins utilisé dans les conversations les plus ordinaires, même chez les enfants. Je voudrais montrer ici que cet emploi est favorisé par certains contextes. Mon hypothèse est que ces contextes sont analysables à partir des propriétés de la construction verbale. Pour la tester j'ai fait l'analyse distributionnelle de quelque 1500 énoncés relevés dans des corpus divers, du point de vue de la situation et du statut du locuteur.

Dans mon analyse je ne me sers pas des concepts logiques ou pragmatiques souvent utilisés pour traiter de la question : ils ne sont pas opératoires pour rendre compte de mes données. Par exemple, dans mes données, pas d'énoncés génériques comme *un homme est mortel*, *un cheval est docile*, énoncés sur lesquels raisonne Riegel (1985, p. 119); les énoncés avec *être* que j'ai trouvés ne comportent en général pas d'adjectif attribut, et, quand ils en comportent un, ils n'ont pas la forme canonique attendue : le plus souvent, il n'y a pas de co-occur-

rence entre présent de l'indicatif et forme affirmative (si le verbe est au présent de l'indicatif il est généralement à la forme négative, et, s'il est à la forme affirmative, il apparaît au subjonctif); on remarque aussi pas mal de "choses en plus" :

- 1 un grand film n'est jamais systématiquement sombre (LM)
- 2 puritain qu'une femme le soit je veux bien l'admettre (A1 18)

Je n'ai pas non plus trouvé d'énoncés spécifiques comme *un homme sautillait, un cheval hennit* (id.). Ici aussi, il y a beaucoup de "choses en plus" :

- 3 ainsi hier un homme politique disait je ne peux pas parler avec un ministre qui n'a pas de gouvernement (FI 12)
- 4 en avril 1983 une jeune femme de Montpellier porte un enfant pour sa soeur jumelle (FI 227)

Quant à la notion d'ancrage référentiel (id.) je n'arrive pas à savoir sur quels critères formels elle peut se fonder. Par exemple, pour les deux énoncés suivants, qui ont le même verbe constructeur :

- 5 une question se pose c'est quelles sont les réactions de l'enfant lorsqu'il saura la vérité (FI 227)
- 6 peut-être un problème va se poser un très gros problème (DJ 74)

faut-il dire que *un N* est référentiellement ancré en 5 parce que le locuteur précise de quelle question il s'agit, et qu'il ne l'est pas en 6 parce que le locuteur ne précise pas (ni dans l'énoncé, ni ailleurs) à quel problème ou gros problème il pense ? Si oui, ce "critère" obligerait à analyser les énoncés 1 à 4 comme l'énoncé 6, est-ce raisonnable ?

A propos des "choses en plus" contenues dans les énoncés réels, Culioli (1976, p. 16) affirme : "on ne pourra pas dans ce cas se contenter d'une métalangue proche de la surface, parce qu'il va falloir chercher ce qu'il y a de commun à *ça, toujours, certes, -rait,* à la présence de *lui*" dans :

un bouquet fait toujours plaisir
 un bouquet ça fait toujours plaisir
 certes un bouquet fait plaisir
 un bouquet lui ferait plaisir

et il recommande (p. 8) : "dans une première étape de l'analyse on est obligé, comme on le fait en linguistique structurale de type classique, de poser que les langues doivent être étudiées comme des êtres spécifiques". C'est une modeste contribution à cette nécessaire entreprise de description que je présente ici.

Pour classer mes données j'ai utilisé les critères fournis par l'Approche Pronominale et par l'analyse de Guillaume : propriétés de la catégorie verbale (modes, aspects, temps, modalités d'assertion, verbes modaux), propriétés des classes de verbes (phases, traits des valences, formulations), distinction entre "indépendantes" et "subordonnées", distinction entre construit et non construit (compléments dans la valence ou la rection du verbe, compléments associés à la construction verbale, compléments du nom, modalités sur ces compléments, autres structures syntaxiques comme formules appréciatives, incises, etc.), propriétés des différents types de prédéterminants, de prépositions, de conjonctions ². Par exemple pour l'énoncé suivant :

7 mais tout-à-coup un chasseur entra dans la maison
 (ASD 1, 11)

je considère que :

- le verbe est à l'indicatif, à la forme affirmative, au passé simple; c'est un verbe de seuil ³, qui a un sujet /+ pers/ et un complément locatif,
- l'énoncé est indépendant,
- *dans la maison* est dans la valence du verbe, *tout-à-coup* est un associé antéposé; il y a *mais* en tête,
- *un N* n'a pas de complément, *dans la maison* non plus,
- *dans la maison* comporte *dans* et *la*; *tout-à-coup* marque l'irruption dans le temps.

Ce classement m'a permis de dégager des régularités dans la co-occurrence, ou au contraire dans la non co-occurrence de certains éléments. Par exemple, avec *un N* sujet, la présence d'un complément antéposé comme *hier* est souvent liée à celle d'un clitique *me* ou *nous* :

- 8 *hier* un commerçant à Pontarlier à qui j'avais demandé un verre d'eau minérale *nous* a lancé avec tout ce que j'ai gagné aujourd'hui je peux bien vous l'offrir (FI 107)

mais, quand il y a le modal *peut*, on trouve d'autres compléments de temps et d'autres clitics, avec diverses formules appréciatives :

- 9 *après tout* un aviateur *peut se débrouiller* avec ça *la nuit* par clair de lune (VX 24)
 10 *si vous voulez* un célibataire *bon* *peut y aller* s'il en a envie (FI 155)

J'ai comparé les énoncés comportant *un N* sujet à des énoncés comportant d'autres formes sujets, notamment *le N*. C'est dans les indépendantes actives⁴ que les différences sont les plus frappantes. Par exemple, avec *un N*, il y a 10 fois plus de *peut* qu'avec *le N*, 3 fois plus d'accomplis, pas mal d'associés antéposés comme *hier*, qu'on trouve rarement avec *le N*; avec *le N* au contraire, il y a 3 fois plus d'imparfaits, 4 fois plus d'associés antéposés comme *quand P*. Mais ce ne sont là qu'indices quantitatifs. Le plus intéressant c'est la différence entre les schémas syntaxiques; ainsi, avec *le N* il y a pas mal d'énoncés interrogatifs ou négatifs du genre :

- 11 *L'enfant* se trouve où madame (Cas 6, 1)
 12 il y avait le docteur Parpalaïd *la* vieille dame l'aimait pas (Pér. 1, 6)
 13 (avec intonation interrogative) :
 et *le* bateau n'a pas coulé (Vul. Mar. 21, 16)

On ne trouve pas *un N* sujet dans ces schémas; dans mes données aucun énoncé comme :

un enfant se trouve où madame
 il y avait le ... une vieille dame l'aimait pas
 et un bateau n'a pas coulé (intonation interr.)

L'analyse exhaustive des indépendantes actives à sujet *un N* a servi de base à la description de toutes mes données; c'est cette analyse que je présente dans cet article.

Sur critères formels, je distingue deux grands groupes dans ces indépendantes : les énoncés événementiels et les énoncés non événementiels. Dans le premier groupe je distingue en outre les énoncés localisateurs et les énoncés non localisateurs. Dans mes données, il y a le même nombre d'énoncés événementiels et d'énoncés non événementiels. Dans les événementiels, il y a sept fois plus de localisateurs que de non localisateurs. Tous ces énoncés sont à l'indicatif.

I. LES ENONCES EVENEMENTIELS

Les propriétés communes aux énoncés événementiels touchent aux modalités verbales; celles qui différencient les deux sous-groupes (énoncés localisateurs et énoncés non localisateurs) touchent aux classes verbales.

Dans les énoncés événementiels le verbe est toujours à la forme affirmative. Il y a bien trois énoncés avec *jamais* mais c'est un *jamais* qui porte sur le sujet *un N*, un peu comme le ferait *pas de pas un N*⁵ :

- 14 jamais un Allemand m'a demandé les papiers (Alb. I)
pas un Allemand m'a demandé les papiers

Dans mes données aucun énoncé comme :

un Allemand ne m'a *jamais* demandé les papiers

où *jamais* porte sur le verbe.

Dans plus de la moitié des cas le verbe est à l'aspect accompli (du présent ou de l'imparfait); le temps de loin le plus fréquent est le présent; il y a pas mal de passés-simples et quelques imparfaits; il n'y a ni futur ni conditionnel. Le verbe est parfois précédé du modal *vient de*; il n'y a pratiquement pas d'autres modaux; le seul cas c'est celui de *a pu* dans l'énoncé suivant :

- 15 jamais un président de la République n'a pu s'opposer
au Conseil Constitutionnel (GE 281)

Cette occurrence de *a pu* est liée à la présence de *jamais un*; on ne trouve pas d'énoncés comme :

un président de la République a pu s'opposer ...

et, dans mes données, c'est le seul cas où le modal "pouvoir" est au présent accompli.

I.1. Les énoncés localisateurs

Ici les verbes sont caractérisés par les valences suivantes :

- Le sujet est généralement /+ pers/, dans un paradigme *je, tu, il ...* : *un chasseur entra ... (j'entraï, tu entras ...)*. Cette propriété est indépendante du caractère + ou - "humain" du nom : dans *un taxi est venu là* le sujet est /+ pers/ parce qu'on peut avoir *je suis venu, tu es venu ...* Parfois le sujet est /- pers/, dans un paradigme *ça* : *un exposé roulait sur ... (ça roulait sur ...)*; c'est un paradigme /- pers/ qui exclut le "processus" : il n'y a pas de verbes comme *ça me platt, ça m'arrive*, où *ça* est en relation avec des formes comme *de Inf., que P (ça me platt de voyager, ça m'arrive de voyager)*. Ce sujet /- pers/ est toujours lié à un complément /+ loc./.
- Il y a au moins un complément. Quand il n'y en a qu'un c'est généralement un complément /+ pers/, de paradigme *me, te, le/lui ...*, ou un complément locatif, de paradigme *ici, là* : *... m'appelle, ... la contacte, ... est venu là, ... s'est produit sur la Nationale Seize*; ce peut être parfois un complément /- pers/, de paradigme *ça, de ça* : *... ramassa sa pièce (ramasser ça, ramasser de ça)*. Ce complément unique n'est jamais de type "processus" : ici pas de verbe comme *décider de Inf.* On trouve bien *... est venu nous dire ...*, mais en ce cas l'infinitif n'est pas un "vrai" complément ⁶. Quand il y a deux compléments, l'un des deux est toujours /+ pers/ ou /+ locatif/, l'autre ne l'est pas forcément (*te présenter à moi, me dire ça/que P, l'enfermer là-dedans*). En aucun cas il n'y a de complément de type

adverbial : on trouve *m'appeler (au téléphone), se présenter à moi, se lever (sur Paris), mais non m'appeler comme ça, se présenter ainsi, se lever du mauvais pied.*

Le sujet n'a généralement pas de complément (*un chasseur entra ... , jamais un Allemand m'a demandé ...*). Quand il en a un, celui-ci n'est pas grammaticalement indispensable. Par exemple, en 16, le complément *vilain* pourrait être absent, la structure grammaticale de l'énoncé serait la même que celle de 7 :

- 16 mais tout-à-coup un vilain monsieur attrapa le pauvre
petit Didou (ASD 11, 15)
... un monsieur attrapa le pauvre petit Didou
7 ... un chasseur entra dans la maison

En 17, le complément de *brise* est obligatoire :

- 17 car une petite brise légère vient de se lever (FI 117)
* car une brise vient de se lever

mais cela tient à la classe lexicale de *brise*; en complément, *une brise* serait tout autant inacceptable (*j'ai senti une brise* ⁷). Un cas à signaler, c'est celui du complément *seul* dans :

- 18 jamais un seul taxi n'est venu là (E 66)

Ici, ce complément est lié à la présence de *jamais un N*, comme il le serait à celle de *pas un N* (*pas un seul taxi n'est venu là*); en l'absence de *jamais* ou de *pas* on ne trouve pas ce complément, pas d'énoncé comme :

un seul taxi est venu là

Toutefois, *seul* n'est pas un complément obligatoire; sans ce complément 18 aurait le même schéma que 14 :

- 14 jamais un Allemand m'a demandé les papiers
18 jamais un taxi n'est venu là

Les compléments /+ pers/, /- pers/ et /+ locatif/ ont généralement une forme de type *me, le/lui, là, Npr* ou *le/son N* (toujours au singulier) :

- 19 et un petit garçon m'a dit qu'est-ce qui vous fait vivre (FI AJ 85)
- 20 entre temps un gouverneur général était venu nous rendre visite (Lév. 3, 16)
- 21 en 1943 une camarade de classe la contacte (A2 85)
- 16 ... attrapa le pauvre petit Didou
- 22 mais tout-à-coup une jeune-fille charmante ramassa sa pièce (ASD 5, 69)
- 18 ... est venu là
- 23 le 4 juin dernier un train est parti de la gare Saint-Lazare en direction de Pékin (FI 237)
- 7 ... entra dans la maison

Parfois le complément n'apparaît pas en discours, bien que le verbe puisse en construire un; je dirai que le paradigme complètement est réalisé \emptyset . En ce cas il s'agit toujours d'un paradigme /+ pers/ ou /+ loc./; par exemple, il y a réalisation \emptyset du paradigme /+ pers/ "à moi ..." de *se présenter* (à moi) dans :

- 24 chez moi au rez-de-chaussée un homme s'est présenté \emptyset (FC, EV)

Il y a réalisation \emptyset du paradigme /+ loc./ "sur-" de *se lever* (sur Paris) dans :

- 17 c'est certain car une petite brise légère vient de se lever \emptyset (FI 117)

Quand le paradigme complètement est /- pers/ il n'y a jamais de réalisation \emptyset ; le complément a presque toujours la forme de type *le/son N*; un seul cas où il ait une autre forme, la forme *un N* dans :

- 25 trois siècles après un chercheur de trésors vient de retrouver un galion espagnol (A2 227)

Quand le complément est réalisé \emptyset ou *un N*, le verbe est à l'aspect accompli ou bien il est précédé de *vient de* (cf. : 24, 17 et 25). La seule exception c'est le verbe *dire* + "*paroles rapportées*", qui, dans deux énoncés, est au présent non accompli avec une réalisation \emptyset de son complément "me, lui ...". Dans les deux cas il y a une sorte de compensation à cette absence; en 26 il y a un *je* et en 3 un

hier qui réfèrent respectivement à la personne et au temps du locuteur :

- 26 et après une jeune femme que *je* connais pas *dit* cent francs après mon tonton il dit encore qui dit mieux (Br 6, 35, 3)
- 3 ainsi *hier* un homme politique *disait* je ne peux pas parler avec un ministre qui ...

Sans "paroles rapportées", le verbe *dire* suit la règle des autres verbes; par exemple, en 27, l'accompli est marqué par *est venu* :

- 27 un Italien est venu dire ensuite que monsieur X était un dangereux voyeur (FI 227)

Enfin, quand le sujet a la forme *jamais un N*, le paradigme complément a toujours la forme *me*, *là* ou *Npr* (cf. *m'a demandé* en 14, *est venu là* en 18, et *a pu s'opposer au Conseil Constitutionnel* en 15) et le verbe est toujours à l'accompli.

L'ensemble de ces distributions peut être résumé comme suit :

ENONCES LOCALISATEURS					
VERBE	à l'indicatif : présent, imparfait ou passé simple à la forme affirmative				
	avec	sujet	/+ pers/ ou /- pers - processus/ (lié à un complé- ment locatif)		
		complément	/+ pers/, /+ loc./ ou /- pers - processus/ - adverbial/ avec éventuellement 2e complément /- adv./		
Forme sujet :	paradigmes compléments		formes compléments		aspect + acc. ou <i>vient de</i>
	/+ pers/ ou /+ loc./	/- pers/	<i>me/ là/ Npr/ le, son N</i>	∅ <i>un N</i>	
<i>un N</i>					
a)	+		+		±
		+	+		±
b) <i>dire</i> + <i>par. rap.</i>	+			+	±
autres verbes	+			+	+
		+		+	+
<i>jamais un N</i>	+		+		+

Dans les énoncés localisateurs il y a très souvent un associé antéposé, à valeur temporelle ponctuelle, qui marque un repère soit par rapport au locuteur (*hier, en 1943, etc.*), soit par rapport au discours (*entre-temps, après, etc.*). Dans deux énoncés ce repère temporel est postposé au verbe. En 28, il est dans la valence du verbe, mais pas en 27 :

- 28 un exemple qui illustre l'utilisation de ce système remonte par exemple à *la visite de Monsieur K. à Marseille où j'ai fait une démonstration* (Cot)
- 27 un Italien est venu dire *ensuite* que ...

Le connecteur *et* peut faire office de repère temporel :

- 19 j'avais terminé *et* un petit garçon m'a dit ...

Certains énoncés n'ont aucun repère temporel. Ce sont des énoncés de radio ou de télévision qui commentent un événement en direct, ou bien des débuts d'histoire interprétables comme tels dans le contexte. Il y a trois énoncés du premier type, tous les trois avec un verbe en *se*, à complément locatif en *sur-*, à l'aspect accompli ou avec *vient de* :

- 29 une corde *s'est rompue sur la raquette de Yannick* (HD 685)
- 30 bien que cela n'ait aucun rapport avec les départs en week end un accident grave *s'est produit en Vendée sur la Nationale Seize* (FI 127)
- 17 ... car une petite brise légère vient de se lever (le complément en *sur-* est réalisé \emptyset)

Les quatre autres énoncés ont un verbe à complément /+ pers/ ou /+ loc/, qui peut ou non être à l'aspect accompli. Deux d'entre eux ont un associé antéposé qui marque un repère ponctuel locatif, les deux autres n'en ont pas :

- 24 - mais vous avez peur toujours d'être attaquée ou des choses comme ça
- je l'ai été il n'y a pas très longtemps *chez moi au rez-de-chaussée un homme s'est présenté* il a bougé la tête en étendant les bras j'ai beau avoir soixante huit ans j'ai bondi par la fenêtre et j'ai

été chez la concierge (le complément "à moi" de *s'est présenté* est réalisé \emptyset)

- 31 imaginez vous allez bien rire *au téléphone une fille m'appelle* elle me dit vous avez gagné la valise je lui dis pas possible (D. OM 1)
- 32 j'ai joué une semaine aux billes / *un garçon m'a passé une bille* à la fin de la semaine j'en avais c'était effrayant (Mtr 87, 8)
- 33 oui peut-être vous la connaissez / *une dame arrive chez le notaire* elle fait je viens tirer les choses / au clair, au clerc/ désolé il est parti (Dec. 45, 3)

Quand le verbe a un complément /- pers/ il y a toujours un associé antéposé ponctuel. Dans ce cas, on l'a vu, il n'y a jamais de réalisation \emptyset du complément. Ces faits montrent que ce type de verbe est peu approprié aux énoncés événementiels. On va voir pourquoi.

Les distributions que j'ai énumérées semblent hétérogènes. En fait elles révèlent des propriétés qui, toutes, convergent vers l'expression de valeurs discrètes. J'appelle discrète toute forme qui exprime une frontière temporelle, locative ou nominale. Ici, ces valeurs se trouvent à tous les niveaux : au niveau de la grammaire et au niveau du discours.

Pour les classes verbales, le discret est lié à la valeur aspectuelle du lexème verbal et aux constructions.

Tous les verbes des énoncés événementiels sont non duratifs; ils impliquent une limitation ponctuelle du procès, autrement dit une limitation discrète : pour les verbes de seuil c'est une valeur discrète interne; pour des verbes comme *m'appeler*, *ramasser ça* c'est une possibilité qui se révèle dans des constructions comme *tu m'appelles à huit heures ce soir*. Deux verbes seulement ont une valeur aspectuelle durative : *rouler sur-* et *porter un enfant*; ils admettent toutefois une limitation ponctuelle du procès : pour *rouler sur-* c'est une limitation spatiale marquée par *sur*, pour *porter un enfant* c'est une limitation temporelle, *porter un enfant jusqu'à terme*.

Tous ces verbes ont un paradigme sujet discret : soit parce que ce paradigme est /+ pers/ à valeur individuelle, soit parce que, étant /- pers/ il exclut le processus non discret⁸. C'est la même chose pour les compléments. Ou bien le verbe a un complément /+ pers/ à valeur individuelle; ou bien il a un complément locatif qui exprime la localisation spatiale, ou bien il n'a qu'un seul complément /- pers/ qui exclut le processus.

Au niveau morphologique on retrouve le discret : j'appelle discrète une forme pronominale ou nominale non quantifiable (*me, te, le/lui ...*, *là*, Npr) ou bien la forme *un N*, où *un* marque la quantification discrète. Dans les énoncés localisateurs, presque tous les compléments de valence ont, soit la forme *me, te, ...*, *là*, Npr, soit la forme *le, son N* au singulier avec du lexique refusant la quantification non discrète⁹. A noter, pour les compléments locatifs, la très grande fréquence des formes en *sur-*, où la préposition *sur* marque précisément une frontière spatiale. Il n'y a qu'un cas de complément quantifié : *un galion*; c'est une quantification discrète. La forme \emptyset du complément équivaldrait à du non discret dans *il mange (\emptyset)*, *il attend (\emptyset)*, mais on ne la trouve jamais ici dans ce contexte, à l'"état pur" : elle est toujours liée au trait /+ pers/ ou /loc/, si bien que l'ensemble est discret. Par exemple dans *un accord est intervenu (\emptyset)* on peut interpréter \emptyset dans le sens de "entre eux" mais non dans le sens de "de ça" ou de "que P" (qui seraient possibles avec *mange* et *attend* : *il mange de ça*, *il attend qu'il vienne*).

Contribuent également au discret, l'indicatif, l'accompli, *vient de*, le passé-simple, l'imparfait, la forme affirmative, en fait tout ce qui, selon Guillaume, va dans le sens du "poids de réalité". Il est significatif que, dans ces énoncés, il n'y ait ni futur, ni conditionnel (temps de l'hypothèse), ni modal *peut* au présent (modal du probable, du possible), ni forme négative portant sur le verbe (assertion du non réalisé).

Au total, ici, toutes les constructions verbales sont marquées par le discret à plusieurs niveaux. Il n'est pas étonnant, dans

ces conditions, que le contexte suive la même orientation, c'est une question de cohérence discursive; cela explique la présence de compléments associés à valeur ponctuelle (*hier, après, chez moi*, etc.) et les contextes "reportage en direct" ou "début de récit" d'effet analogue. Cette cohérence discursive n'est pas propre aux énoncés localisateurs, ce qui est propre à ces énoncés, ce sont les propriétés grammaticales discrètes.

On comprend maintenant pourquoi, dans ces énoncés, un *N* sujet peut être interprété comme spécifique : il est pris dans une construction verbale qui lui impose le discret. Cette organisation grammaticale fait qu'on cherchera dans le contexte une référence compatible avec ce discret : à la limite n'importe quoi peut faire l'affaire (le contexte linguistique, la situation, les intentions du locuteur, etc.). Mais ce n'est pas cette référence qui donne sa valeur discrète à un *N* sujet, c'est la grammaire. La preuve c'est que dans les énoncés avec *jamais un N, pas un N*, qui comportent tous beaucoup de valeurs discrètes, la question de l'ancrage référentiel ne se pose pas.

I.2. Les énoncés non localisateurs

Ces énoncés ont des propriétés communes avec les précédents : verbe à la forme affirmative, qui peut être à l'accompli; compléments pouvant avoir la forme *me*; présence de repères temporels ou locatifs ponctuels. Tout cela oblige à classer ces énoncés dans les énoncés événementiels. Mais ils se distinguent des énoncés localisateurs sur deux points : ils n'ont pas les mêmes types de verbes; ils comportent une structure adjointe.

Ici, les verbes sont moins chargés en valeurs discrètes : s'ils ont un paradigme /+ pers/, ils n'en ont qu'un (en sujet ou en complément, mais pas dans les deux à la fois); ils peuvent avoir un sujet ou un seul complément à valeur de processus; enfin ils peuvent avoir un complément adverbial :

- verbes à sujet /+ pers/ et complément /- pers/ à valeur de processus :

un abbé a décidé de créer une oeuvre ...
(*j'ai décidé de Inf.*)

une documentaliste aborde un aspect ...
(*j'aborde la question de Inf.*)

un sondage établit ces choses-là
(*j'établis que P*)

- verbes à sujet /- pers/ à valeur de processus et complément /+ pers/ :

un article m'intéresse
(*lire cet article m'intéresse*)

une histoire m'est arrivée
(*d'être attaqué (ça) m'est arrivé*)

une question se pose (Ø)
(*la question de savoir si ... se pose à moi*)

- verbes à sujet /- pers/ (sans valeur de processus) et complément adverbial :

un ménage à trois fonctionne (Ø)
(*ça fonctionne comme ça*)

Les énoncés du corpus incluant ces verbes comportent tous, soit une apposition au sujet, soit un *c'est-* d'équivalence (ou une forme ayant le même effet), soit un dispositif en *c'est-que* :

- 34 un abbé *l'abbé Lemiere* a décidé de créer une oeuvre philanthropique (FI 145)
- 35 et là une documentaliste *madame C.* aborde un aspect très peu connu de sa vie (JC 985)
- 36 un article m'intéresse *c'est sur la perception* (C 785)
- 5 mais une question se pose *c'est quelles sont les réactions de l'enfant ...*
- 37 mais une question se pose *contrôle-t-il vraiment la communauté chiite* (FI 246)
- 38 *c'est la première fois* qu'un sondage établit ces choses-là (FI 227)
- 39 *c'est ainsi* qu'un ménage à trois fonctionne chez les oies depuis plusieurs années (FI 21, 11)

Ces structures adjointes sont interchangeable¹⁰; par exemple, on peut avoir *c'est-que* à la place de l'apposition en 36 :

c'est la première fois qu'un article m'intéresse

Elles pourraient également se trouver dans les énoncés localisateurs :

un taxi est venu là
 un taxi *le taxi rouge* est venu là
 un taxi est venu là *c'est le taxi rouge*
c'est la première fois qu'un taxi vient là

Cependant elles n'y apparaissent pas. Il y a une sorte de distribution complémentaire entre : d'une part, les verbes chargés en discret et l'absence de structures adjointes; d'autre part, les verbes peu chargés en discret et la présence de structures adjointes. Tout se passe comme si, dans les énoncés non localisateurs, la syntaxe du discours compensait la déficience grammaticale en discret.

Cette compensation se fait sur le sujet avec l'apposition et le *c'est* d'équivalence, elle se fait sur le verbe avec le dispositif en *c'est-que*. L'apposition et le *c'est* d'équivalence empêchent la négation du sujet :

pas un taxi n'est venu là
 *pas un taxi *le taxi rouge* n'est venu là
 *pas un taxi n'est venu là *c'est le taxi rouge*

Ils confèrent ainsi à la forme sujet un caractère discret qu'elle n'aurait pas autrement ¹¹. Le dispositif, quant à lui, autorise la construction de compléments locatif et/ou temporel, qui, sans lui, seraient peu acceptables :

? un ménage à trois fonctionne *chez les oies depuis plusieurs années*
c'est ainsi qu'un ménage à trois fonctionne chez les oies depuis plusieurs années

Ces compléments marquent une frontière locative et temporelle du procès; *c'est* une façon de marquer le verbe comme discret ¹².

Ces faits montrent que, pour l'analyse, il faut tenir compte aussi des compléments de rectification (*chez les oies, depuis plusieurs années*).

Dans un dernier énoncé *c'est* l'adjectif *semblable* qui joue le rôle de compensation; sans lui, l'énoncé ne serait pas acceptable :

40 disons une histoire semblable m'est arrivée (Tri 108, 2)

* disons une histoire m'est arrivée

Ici l'apposition et le *c'est* d'équivalence feraient l'affaire, mais pas le dispositif :

une histoire m'est arrivée *c'est celle que* ...
une histoire m'est arrivée *celle que voici*

* c'est ainsi qu'une histoire m'est arrivée

Par ailleurs *semblable* ne fonctionne pas dans n'importe quelles conditions : il fonctionne mal si *m'arriver* est à l'aspect non accompli et, avec un verbe comme *m'intéresser* il fonctionne mal dans tous les cas :

? disons une histoire semblable m'arrive
? un article semblable m'a intéressé
? un article semblable m'intéresse

Cela tient aux propriétés des verbes : le paradigme sujet de *m'arriver* n'est pas le même que celui de *m'intéresser*, bien que, dans les deux cas, ce soit un paradigme de type processus¹³. L'analyse doit prendre en compte tous ces "petits détails".

Le tableau suivant résume la distribution des formes sujets avec ou sans structure de compensation :

	<i>un N</i>	<i>un N + appos./ c'est-/ c'est-que-</i>	<i>un N + semblable/ app./c'est-</i>
<i>Enoncés localisateurs</i> verbe ± acc.	+	+	- 14
<i>Enoncés non localisateurs</i> <i>m'arriver</i> + acc.	-	-	+
autres V ± acc.	-	+	-

II. ENONCES NON EVENEMENTIELS

Dans ces énoncés le non discret prédomine, à la fois dans les propriétés grammaticales (classes de verbes et modalités portant sur la catégorie verbale), et dans le discours (formes des compléments du verbe, autres compléments).

La très grande majorité des verbes appartient à des classes que l'on ne trouve pas dans les énoncés localisateurs, ou qu'on n'y trouve que très rarement :

- Verbes à sujet /+ pers/ et complément de type processus :

un médecin comprend à qui il a affaire
(*je comprends à qui P*)

Parmi ces verbes, des verbes de phase II, essentiellement statifs :

un infirmier sait le faire ça
(*je sais le faire*)

- Verbes à sujet /+ pers/ et complément /- pers/ (autres que de type processus) :

un lombric mange 0,8 gramme de nourriture
(*j'en mange tant*)

un enfant ne peut jouer avec un jouet ...
(*je joue avec ça*)

- Verbes à sujet /+ pers/ et complément adverbial :

un patron et un employé s'appellent par leurs prénoms
(*ils s'appellent comme ça*)

un avion se déplace par rapport au vent
(*je me déplace comme ça*)

- Verbes à sujet /+ pers/ sans complément :

une troupe n'avance pas
(*j'avance*)

- Verbes à sujet /- pers/ de type processus avec complément /+ pers/ :

un problème va se poser (Ø)
(*la question de savoir si P se pose à moi*)

- Verbes à sujet /- pers/ de type processus, avec complément /- pers/ de type processus et complément /+ pers/ :

une majorité ... peut contraindre un président de ...
à écourter sa fonction
(*je te contraains à Inf*)

Les verbes de seuil (*aller ...*) et les verbes à sujet et complément /+ pers/ (*je te le donne ...*) sont très rares dans les énoncés non événementiels; ils y figurent toujours avec des modalités non discrètes (cf. ex. 41 à 43).

Dans les énoncés non événementiels, la modalité de loin la plus fréquente est le modal *peut*; il y a quelques occurrences de *doit* et une occurrence de *va*; ces modaux sont généralement au présent non accompli, sinon ils sont au conditionnel; leur propriété est de situer le procès dans le probable ou le possible. Il y a pas mal de conditionnel, qui situe le procès dans l'hypothèse. Enfin le verbe est assez souvent à la forme négative, qui situe le procès hors réalité. Presque toujours le verbe est à l'aspect non accompli; l'accompli n'apparaît qu'avec le conditionnel, c'est un accompli situé dans l'hypothèse. Il n'y a pas de passé-simple, pas de modal *vient de* et il n'y a qu'un seul imparfait (non accompli). Le temps le plus fréquent est le présent (non accompli), temps non marqué.

Dans ces énoncés le verbe apparaît presque toujours avec *peut*, le conditionnel et/ou la forme négative. Ces modalités sont assez souvent combinées à la forme interrogative :

- 41 donc un passager à l'arrivée *peut* donner un paquet à un passager au départ (FI 246)
- 42 non remarquez trois mètres dix un camion *doit* rentrer non (Cop 23, 1)
- 43 est-ce qu'un système automatique *n'aurait pas* offert plus de garanties aux voyageurs (FI 101)
- 44 une nationalisation *conduirait* à une situation plus difficile encore (Th 10)
- 45 est-ce qu'une majorité nouvelle et combattante *peut* contraindre un président de la République à écourter sa fonction (FI 21, 11)

- 46 car au fur et à mesure où l'on projette un film un étudiant *devrait pouvoir* noter écrire (Cot)
- 47 un juge *ne se motive pas* par sa morale personnelle (A2 P, 21, 11)

Certains verbes apparaissent parfois sans les modalités *-rait, peut-, ne-pas*. Le premier cas, c'est celui des verbes statifs de phase II ¹⁵ :

- 48 c'est pas une intraveineuse un infirmier *sait* le faire ça (Rav. 29, 6)

Les verbes en *se* à complément adverbial ont le même comportement :

- 49 un avion *se déplace par rapport au vent* (FI 136)
- 50 aux Etats-Unis un patron et un employé au bout de cinq minutes *s'appellent par leurs prénoms* (VX)

Cette propriété tient au complément adverbial, qui oriente le verbe du côté du non ponctuel : sur le modèle de *ce soir ils s'appellent / il se déplace à 8 heures précises*, on aura difficilement *ce soir ils s'appellent par leurs prénoms / il se déplace par rapport au vent à 8 heures précises*.

Le second cas c'est celui des verbes duratifs comme *comprendre, conserver*, qui, contrairement à des verbes comme *parler, rouler*, acceptent mal une limitation ponctuelle de la durée. Sur le modèle de *ce soir il cesse de parler à 8 heures précises*, on aura difficilement *ce soir il cesse de comprendre ça / conserver ça à 8 heures précises*. Ici le sujet *un N* est accompagné d'un complément à effet statif :

- 51 un médecin *qui a cinquante ans* comprend tout de suite à qui il a affaire (FP 69)
- 52 aux Etats-Unis un professeur *à la retraite* conserve exactement les mêmes droits qu'il avait auparavant (IS 84)

Dans le même schéma on trouve le verbe itératif *redistribuer* et aussi le verbe statif *savoir* :

- 53 comme je l'ai dit un ministre africain *qui a reçu de l'argent par de la corruption* le redistribue aussitôt à sa famille (FC 25)
- 54 un historien *qui a étudié le domaine* sait quel est le bel objet (FI 186)

Le troisième cas c'est celui des verbes à complément partitif marqué comme non discret (*de l'ordre de ...* en 55, *une ou deux ...* en 56). Cette propriété fait que le verbe peut prendre une valeur durative ou itérative qu'il n'aurait pas autrement¹⁶. En 55 et 56, il y a un associé qui marque la réitération (*par jour, quand P (-acc)*) :

- 55 un lombric mange *par jour* / je n'ai plus très bien les chiffres en tête mais je crois que c'est *de l'ordre de zéro gramme huit de nourriture* (Br B 31, 4)
- 56 par exemple *quand on distribuait des tracts* un copain amenait une valise ou deux de tracts (Dug 22, 1)

Les trois schémas typiques des énoncés non événementiels sont donc les suivants :

Schémas syntaxiques :	Classes verbales :			Autres verbes
	Ph. II/ se+Cpt Adv.	sujet /+pers/ et		
		Cpt +part. -disc.	dur./ itér.	
<i>un N, V</i> { <i>peut-</i> <i>-rait</i> } <i>ne-pas</i> }	+	+	+	+
<i>un N, V, Pt-acc.</i>	+			
<i>un N, V</i> { Pt { <i>-acc.</i> , { <i>P. jour</i> } Imp. } }		+		
<i>un N + Cpt, V-acc., Adv. Tps</i>			+	

Dans ces énoncés, les formes du discours sont quantifiées et/ou non discrètes. Ici, aucune forme *me, là, Npr*, beaucoup de formes *-de N, le, ce N* au pluriel, *ça, Inf.* etc. La forme *son N* réfère toujours au sujet. Il y a beaucoup de formes *un N*, beaucoup de formes \emptyset .

Il n'y a aucun associé ponctuel comme *hier, chez moi*, mais des associés comme *quand P (- acc.), par jour, aux Etats-Unis*. Il y a aussi beaucoup d'appréciatifs :

- 42 *non remarquez ... un camion doit rentrer ∅ non*
 44 *une nationalisation ... à une ... plus difficile encore*
 46 *car au fur et à mesure où ... noter ∅ écrire ∅*
 48 *... sait le faire ça*
 50 *aux Etats-Unis ...*
 51 *... par jour / j'ai ... en tête mais je crois ... de l'ordre de zéro ...*
 54 *... à qui il a affaire*
 55 *... exactement les mêmes droits ...*
 53 *comme je l'ai dit ... à sa famille*

Dans les énoncés non événementiels, un N sujet appartient à une construction verbale non discrète. Il peut parfois être interprété comme générique. Mais, dans mes données, les énoncés qui permettent cette interprétation sont rares; il y a peu d'énoncés comme 47 :

- 47 *un juge ne se motive pas par sa morale personnelle*

Inversement, certains énoncés induisent une interprétation spécifique; c'est le cas de 6 :

- 6 *peut-être un problème va se poser un très gros problème*

qui, pourtant, a toutes les caractéristiques d'un énoncé non événementiel : le modal *va* situe le procès dans le probable, le complément "à moi" de *se poser* est réalisé ∅, il y a l'adverbe *peut-être* en tête qui exprime également le probable, le possible; enfin il y a l'incise *un très gros problème* qui a un effet appréciatif. Ces propriétés distinguent nettement cet énoncé de l'énoncé 5, qui est un énoncé événementiel, non localisateur :

- 5 *une question se pose c'est quelles sont ...*

Ces faits montrent que la différence sémantique entre les deux emplois de un N sujet ne peut être directement décrite à partir des effets de sens produits en discours. Dans les énoncés événementiels,

tiels *un N* sujet est saisi par sa valeur discrète, c'est-à-dire par *un* exprimant l'unité discrète minimale. Si l'on trouve également en ce cas les formes *jamais un (seul) N* ou *pas un (seul) N* c'est qu'il s'agit ici encore d'une quantification discrète¹⁷. Dans les énoncés non événementiels *un N* sujet est saisi dans sa valeur non discrète, c'est-à-dire par le genre (féminin ou masculin) qui marque *un/une*. C'est le genre en effet qui permet à *un* de fonctionner comme article et par là-même permet à *N* d'être marqué comme non discret par des compléments de type adverbial, adjectival ou verbal¹⁸. Ici, *un N* est envisagé du côté du "qualitatif", et non du "quantitatif"; on comprend ainsi pourquoi il y a très souvent un complément de ce genre dans les énoncés non événementiels; et pourquoi aussi, quand ce complément n'apparaît pas, *un N* est interprété en fonction de son lexique, en opposition à un autre lexique. Par exemple en 42,

non remarquez trois mètres dix un camion doit rentrer non

ce n'est pas le fait "qu'il y ait un seul camion" qui importe, mais le fait que "un camion est plus gros qu'une voiture".

• CONCLUSION

J'ai essayé de montrer que l'emploi de *un N* sujet est prédit par les propriétés du verbe qui le construit. Ces propriétés se répartissent en deux grands groupes que j'ai appelés valeurs discrètes et valeurs non discrètes. Elles ont été dégagées à partir des distributions formelles, notamment à partir des catégories morphologiques utilisées dans les énoncés. Elles sont établies sur les analyses de Guillaume et de l'Approche Pronominale.

Mon analyse vaut pour tous les énoncés de mes données. Dans cet article je n'ai présenté que la description des "indépendantes actives", mais c'est une description exhaustive dont je n'ai voulu éliminer aucun fait gênant. Cette analyse montre que, pour l'étude de *un N* sujet, des notions comme spécifique ou générique sont totalement in-

adéquates; elles peuvent être même tout-à-fait trompeuses. Par exemple elles ne permettent pas de comprendre ce qui se passe dans des énoncés comme 5 et 6 : elles ne permettent pas de prédire pourquoi, en 5, le locuteur précise "quelle question se pose" et pourquoi, en 6, il ne le précise pas. Ce qu'il faut, c'est entrer dans le détail de chaque construction verbale, même si ce n'est pas très gratifiant. C'est ce que j'ai commencé à faire ici; je reprendrais volontiers à mon compte ce que dit Gross à ce propos (1980, p. 77) : "la tradition en linguistique consiste plus à se montrer original qu'à approfondir et développer les connaissances antérieurement acquises. Il est aisé de devenir original en fabriquant une terminologie ou un formalisme nouveau. Il est plus pénible d'examiner des centaines de verbes dont la combinatoire varie avec des facteurs imprévus". Je n'ai pas pu exposer ici l'analyse de tous les verbes de mon corpus; je les ai regroupés en fonction de propriétés communes, mais avec le risque de simplifier les données. J'ai cependant traité quelques cas "singuliers", comme celui du verbe *m'arriver*, dans une *histoire semblable m'est arrivée*.

Au bout du compte, un *N* sujet a deux valeurs bien distinctes : une valeur "quantitative", exprimée par un quantifieur, quand un *N* est dans une construction verbale discrète; une valeur "qualitative", exprimée par le genre (*un/une*), quand un *N* est dans une construction verbale non discrète. Je pense pouvoir dire que ces deux valeurs correspondent à ce que Guillaume appelle valeur de singulier et valeur d'universel. Ces valeurs sont des valeurs "en langue", dans le sens que Guillaume donne à ce terme; elles sont identifiables à partir des réseaux de relations qui s'établissent au sein de la construction verbale. Ces réseaux sont complexes; ils impliquent aussi bien les propriétés particulières à chaque type de verbes (valeur aspectuelle, paradigmes de construction) que les propriétés de la catégorie verbale tout entière (mode, temps, aspect, modalités d'assertion, verbes modaux).

En discours les choses ne sont pas évidentes à voir, car les énoncés du français parlé sont foisonnants. Mais, quand on ne l'esca-

mote pas, ce foisonnement révèle des régularités exemplaires, qui évitent de se fourvoyer — comme cela arrive quand on invente des exemples trop "simples" ...

Je n'ai pas abordé ici la question du statut propre au sujet. J'ai traité du sujet *un N* en tant qu'élément construit par tel ou tel verbe et non dans la relation "générale" sujet-verbe. Il me semble que c'est une étape nécessaire si l'on veut aller plus loin.

Colette JEANJEAN

★

NOTES

- ¹ Cette fréquence relative est liée en particulier au degré de perméabilité de la forme sujet à la négation : *le N il* est moins perméable à la négation que *le N*, qui l'est moins que *un N*, etc. (cf. C. JEANJEAN, 1980 et 1981). Pour la définition du dispositif direct, cf. Cl. BLANCHE-BENVENISTE *et alii*, 1984).
- ² Cf. Notamment GUILLAUME (1929) et BLANCHE-BENVENISTE *et alii* (1984). Par "indépendante" j'entends simplement ici toute construction verbale, précédée ou non d'associés, sans conjonction en tête, ni élément en *que*, ni relatif. Dans l'étude des "subordonnées", que je ne présente pas ici, je distingue les "subordonnées" construites par le verbe ou par le nom, et les "subordonnées" non construites.
- ³ Ce terme est employé par GUILLAUME pour caractériser les verbes, autres que les verbes en *se*, conjugués à l'actif avec l'auxiliaire *être*. Ces verbes (*sortir*, *partir*, etc.) impliquent leur propre limitation interne du procès.
- ⁴ Par "indépendante active" j'entends ici toute "indépendante" comportant un verbe autre que *être* et *avoir*, non conjugué avec l'auxiliaire *être* du passif. J'y inclus tous les verbes en *se*, même s'ils ont un effet de passif (cf. BLANCHE-BENVENISTE, 1984).
- ⁵ Dans *jamais un N*, *jamais* a un statut analogue à celui qu'il a dans *jamais homme n'a autant travaillé*, où il fonctionne comme une sorte de prédéterminant de N (on n'aurait pas, avec *jamais* portant sur le verbe, et N sans prédéterminant : *homme n'a jamais autant travaillé*). Dans *pas un N*, *pas* fonctionne comme un prédéterminant quantitatif : sur le modèle de *plusieurs hommes sont venus / plusieurs*

sont venus, on peut avoir *pas un homme n'est venu / pas un n'est venu* (cf. JEANJEAN, 1980).

- 6 Sur le modèle de *j'ai décidé de faire ça / je l'ai décidé* (où *faire ça* appartient au même paradigme de construction que *l'*), on n'a pas *je suis venu faire ça / je le suis venu*. Ici, *venir* est un verbe pivot (cf. BLANCHE-BENVENISTE *et alii*, 1984). Pour l'analyse il faut tenir compte des propriétés de *venir* et des propriétés de l'infinitif. Par exemple, en 27, il faut tenir compte de l'aspect accompli marqué par *est venu* et des compléments de *dire* : *est venu dire ensuite que ...*
- 7 Avec intonation suspensive, interprétable comme "une de ces brises extraordinaires", cette forme pourrait être acceptable.
- 8 Pour la définition du trait /+ individuel/, cf. BLANCHE-BENVENISTE *et alii*, 1984. Il existe des paradigmes /+ pers/ qui n'ont pas ce trait /+ individuel/; ce ne sont pas des vrais /+ pers/ (cf. JEANJEAN, 1984, à propos de *tu m'étonnes*). Un paradigme /- pers/ est de type processus quand il admet une forme comme *inf.*, *que P*, *quand P*, *le fait que P*, *sa manière de Inf.*, etc. Ce n'est pas le cas ici : sur le modèle de *chanter (ça) me platt*, on n'a pas, par exemple, *chanter (ça) m'appelle*.
- 9 Le lexique qui admet la quantification non discrète c'est celui qui, au singulier, admet par exemple le quantifieur *un peu de* ou *trop de*; c'est le cas de *argent* : *un peu d'argent*, *trop d'argent*. Dans les énoncés événementiels ce lexique n'apparaît pas; on a *ramassa sa pièce* et non *ramassa son argent* : *pièce* au singulier n'admet pas la quantification non discrète (* *un peu de pièce*, *trop de pièce*), *argent* l'accepte (*un peu d'argent*, *trop d'argent*).
- 10 Il faudrait cependant étudier en détail les propriétés de chacune de ces structures. Par exemple, pour *une question se pose*, le dispositif fonctionne mieux quand le complément "à moi" de *se pose* est réalisé :
- ? c'est la première fois qu'une question de pose \emptyset
c'est la première fois qu'une question se pose à moi.
- 11 Quand il est niable, *un* appartient à un paradigme \pm discret : on y trouve des formes discrètes mais aussi des formes non discrètes comme *beaucoup*, *trop ...* (*un/pas un*, *deux/pas deux*, *beaucoup/pas beaucoup*, etc.). On peut dire que, en ce cas, *un* a une valeur paradigmatique non marquée du point de vue du discret et du non discret. Avec l'apposition et le *c'est* d'équivalence il perd cette valeur paradigmatique parce qu'il devient non niable; il fonctionne alors uniquement comme marqueur de l'unité discrète minimale. C'est en ce sens qu'il acquiert une valeur discrète qu'il n'a pas autrement.

- 12 Le verbe *fonctionner* est de type non discret parce qu'il admet un complément de valence adverbial : *fonctionner comme ça*. Ici, *chez les oies* et *depuis plusieurs années* sont des compléments de rectification qui ont pour effet d'orienter le verbe vers le discret, propriété qu'il ne possède pas autrement. L'effet resterait le même si ces compléments étaient eux-mêmes insérés dans le dispositif : *c'est chez les oies qu'un ménage à trois fonctionne depuis plusieurs années*.
- 13 Ces deux verbes peuvent avoir un infinitif en sujet : *de travailler ça m'arrive*, *de travailler ça m'intéresse*. Mais *m'arriver* n'accepte pas la forme *quand P* dans son paradigme sujet : dans *quand je travaille ça m'arrive*, *quand P* est un complément de temps, ce n'est pas un sujet. Le verbe *m'intéresser* accepte *quand P* en sujet : dans *quand je travaille ça m'intéresse*, *quand P* peut fonctionner comme sujet (cf. JEANJEAN, 1982 et 1984).
- 14 Avec les verbes situés dans les énoncés localisateurs, *semblable* ne me paraît pas très acceptable : ? *une fille semblable m'appelle*, ? *pas un taxi semblable n'est venu là*.
- 15 Cf. BLANCHE-BENVENISTE *et alii*, 1984. En 48, *sait* fonctionne un peu comme un modal. Dans d'autres cas il fonctionne avec un "vrai" paradigme complément : *un historien qui connaît le domaine sait quel est le bel objet* (FI 186).
- 16 Cela se voit très bien par exemple dans le paradigme sujet du verbe *arriver* là. Quand ce verbe apparaît sans complément là, il accepte mal *toujours* si la forme sujet est de type *son N* : *son ami arrive toujours*; si le sujet est partitif (à la forme impersonnelle), *toujours* devient possible : *il en arrive toujours (un ou deux) etc.*
En 55 et 56 les formes *par jour* et *quand P* pourraient facilement être remplacées par *toujours*; *un lombric mange toujours zéro ...*, *un copain amenait toujours une valise ou deux de tracts*, etc.
- 17 *Pas un* ne peut être interprété autrement que comme quantité nulle, contrairement par exemple à *pas deux* qui peut être interprété comme quantité *un* ou quantité nulle. Cette propriété est liée au fait qu'on peut avoir *pas un seul* mais non *pas deux seuls* (*il n'y a pas un seul homme*, * *il n'y a pas deux seuls hommes*) (cf. JEANJEAN, 1980).
- 18 Quand le nom apparaît sans article il accepte mal ces compléments : *j'ai peur*, * *j'ai peur bleue*; *il m'a rendu visite*, * *il m'a rendu visite qu'il m'avait promise*. Quand il apparaît avec article, c'est-à-dire avec une marque de genre, il les accepte : *j'ai une peur bleue*, *il m'a rendu la visite qu'il m'avait promise*. Le morphème *un* ayant la propriété de fonctionner à la fois comme quantifieur (il exprime la quantité discrète minimale) et comme article

(il est marqué en genre) peut être saisi dans l'une ou l'autre de ces deux propriétés.

★

BIBLIOGRAPHIE

- BLANCHE-BENVENISTE, Cl., 1984, "Commentaires sur le passif en français", *Travaux 2, Le passif*, CLAIX, Université de Provence, p. 1-24.
- BLANCHE-BENVENISTE, Cl., DEULOFEU, J., STEFANINI, J. et VAN DEN EYNDE, K., 1984, *Pronom et Syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*, Paris, SELAF, AELIA, CNRS.
- CULIOLI, A., 1974, "A propos des énoncés exclamatifs", *Langue française*, 22, p. 6-15.
- CULIOLI, A., 1976, *Transcription du cours de DEA 1975-1976*, Paris-VII.
- GROSS, M., 1980, "Deux remarques sur l'aspect", in J. DAVID et R. MARTIN (dirs), *La notion d'aspect*, Paris, Klincksieck, p. 69-82.
- GUILLAUME, G., 1919, *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris, Hachette.
- GUILLAUME, G., 1929, *Temps et Verbe*, Paris, Champion.
- JEANJEAN, C., 1980, *Les formes sujets de type nominal : étude sur le français contemporain*, thèse de 3e cycle, Université de Provence.
- JEANJEAN, C., 1981, "L'organisation des formes sujets en français de conversation : étude quantitative et grammaticale de deux corpus", *Recherches sur le français parlé*, 3, p. 99-134.
- JEANJEAN, C., 1982, "Qu'est-ce que c'est que 'ça' ? Etude syntaxique de 'ça' sujet en français parlé : la construction *quand P + ça*", *Recherches sur le français parlé*, 4, p. 117-154.
- JEANJEAN, C., 1984, "'Toi quand tu souris' : analyse sémantique d'une structure du français peu étudiée", *Recherches sur le français parlé*, 6, p. 109-131.
- KURODA, S.Y., 1973, "Le jugement catégorique et le jugement thétiq : exemples tirés de la syntaxe japonaise", *Langages*, 30, p. 81-110.
- LI, N. (éd.), 1975, *Subject and Topic*, New York-San Francisco-London, Academic Press.
- RIEGEL, M., 1985, *L'adjectif attribut*, Paris, PUF.

★★★